

Du devenir des cimetières creusois



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT



creuse

Une identité creusoise

Des formes, des matières et des couleurs

Si un détail frappe le visiteur arrivant dans le Creuse, c'est de voir poindre au-dessus des murs du cimetière de très nombreux toits de verre, brillant au soleil. Si ces constructions sont visibles en d'autres lieux, ces **chapelles de verre** se sont développées de manière très importante, à partir des années 1920. Déclinées sous différentes formes, ces constructions ont bénéficié de la révolution industrielle et de l'emploi de matériaux issus de la sidérurgie et de la verrerie. Cela permettait de protéger efficacement le monument funéraire tout en se distinguant des autres sépultures, à des coûts plus réduits qu'une chapelle familiale en pierres. C'est donc un élément de patrimoine d'autant plus important qu'il est extrêmement fragile, soumis à la corrosion et au bris de verre, aujourd'hui mis à mal par l'emploi de matériaux moins nobles tels que l'aluminium et le plexiglas.

Une tradition creusoise voulait qu'on retourne le bol du défunt au moment de son enterrement. Le bol, symbolisant la vie, une fois retourné, matérialisait la séparation entre le monde des vivants et celui des morts. Là aussi, c'est une manière de vivre la perte, le deuil, importante à garder en mémoire et à se réapproprier.



Sannat
Gentioux-Pigerolles
La Mazière-aux-Bons-Hommes
Saint-Silvain-Bas-le-Roc
Faux-la-Montagne

Évolution d'un art funéraire

Un vocabulaire pour raconter l'absence



Les symboles, qu'ils soient inscrits dans la pierre ou le bois, dans la plantation de végétaux ou l'emploi de certains matériaux, permettent de parler du défunt, de donner une matérialité à ce qui ne peut plus se voir ou se dire.



Au XIX^e siècle, la bourgeoisie en plein essor va mettre en place un véritable culte des tombeaux. Auparavant, seuls quelques tombeaux émergent d'un champ d'inhumation où la plupart des défunts sont enterrés anonymement.

Ce culte est désormais la seule manifestation spirituelle commune aux incroyants et aux croyants de toutes confessions. D'où une diversité incroyable dans la forme et le message du monument funéraire : néogisant, dormant, lit, stèle, maison, chapelle ou simple croix.



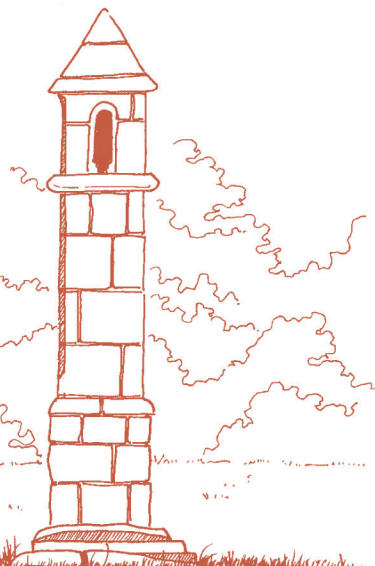
L'un des symboles les plus forts est l'**arbre**, apparaissant sous de nombreuses formes, représentant tour à tour la vie, le lien entre la terre et le ciel, entre les hommes et le domaine des dieux. Le **sablier ailé**, souvent présent à l'entrée du cimetière, matérialise l'âme emmenée au ciel. Il évoque également le passage inexorable du temps. Autre élément fort, le **feu**, suggérant la vie tout autant que la persistance du souvenir. Elle éclaire la nuit, assimilée à la mort, et aide à trouver son chemin, comme le faisait la lanterne des morts au Moyen-Âge, à Felletin, Saint-Goussaud, Crocq, La Souterraine, Saint-Agnant-de-Versillat ou Croze.



Depuis plus d'un siècle, la tombe et le monument funéraire ont considérablement évolué, suivant certaines modes, dans les matériaux et dans les formes. Sous le coup de la standardisation, l'espace cimetériel tend à s'uniformiser, la pierre tombale devenant souvent lisse et muette. Le dialogue passe désormais davantage par des plaques posées sur la tombale.

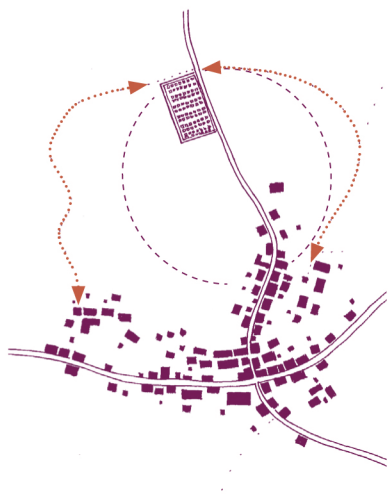


Si les collectivités locales se doivent de préserver ce patrimoine fragile, il tient à chacun d'entre nous de cultiver, par différentes voies, cette mémoire, en lui donnant une touche personnelle, au regard de l'histoire locale.



Le cimetière dans l'espace urbain

Une situation particulière liée à l'histoire



La pensée hygiéniste de la fin du XVIII^e siècle a entraîné tout au long du XIX^e jusqu'au début du XX^e siècle un déplacement des cimetières du centre, autour de l'église, vers la périphérie des villes. Aujourd'hui, le plupart des cimetières creusois sont ainsi en entrée de bourg, au milieu des pâtures, ceints d'un haut mur de pierres.

Dans nombre de cas, il s'agit de trouver une nouvelle manière de connecter le monde des vivants et celui des morts. Un projet d'extension du cimetière peut ainsi être l'occasion de se poser un certain nombre de questions et de l'envisager dans **une réflexion globale d'aménagement de bourg**. Il est alors possible de se projeter dans une future urbanisation, anticipant la construction d'habitations ou d'équipements entre le bourg et le cimetière, ou bien créer ou restaurer un sentier reliant ces deux entités, multipliant les parcours, faisant du cimetière un lieu qu'on visite.

Ce que dit la loi

Le **Code Général des Collectivités Territoriales** régit toute action et initiative prise dans le cimetière. La loi confie à la commune sa création, son agrandissement, tout comme son entretien ou son aménagement.

Si tout projet d'extension de cimetière est laissé à l'évaluation du conseil municipal, il est important de construire une réflexion, de s'entourer de compétences diverses. Le projet, soumis au contrôle du juge administratif, devra répondre à un certain nombre de normes légales ou réglementaires.

Ainsi, une étude hydrogéologique est indispensable pour connaître la nature du sol de la parcelle envisagée, ainsi que le cycle de l'eau. Cette étude permettra de garantir l'aptitude des sols à l'inhumation et de déterminer les aménagements complémentaires à envisager.

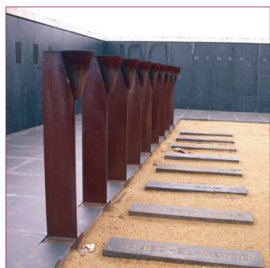
Une surface minimale est obligatoire, à savoir que le cimetière doit, dans sa totalité, avoir une surface *« cinq fois plus étendue que l'espace nécessaire pour y déposer le nombre présumé des morts qui peuvent y être enterrés chaque année »* (Article L.2223-2 du CGCT).

Le cimetière est un lieu fermé. La clôture doit avoir une hauteur minimale d'un mètre cinquante, muni d'un portail pour l'accès des véhicules professionnels et un accès piéton. Si aujourd'hui prolonger un mur de pierres devient difficile financièrement pour une commune, il ne faut toutefois pas négliger cette question de la limite, mais veiller à sa nature, notamment par le choix de végétaux locaux, en adéquation avec l'environnement creusois.

Il s'agit également de lister l'ensemble des besoins (espace cinéraire, dépositoire, points d'eau, collecte des déchets, compost, bancs, etc.) afin de composer au mieux un lieu digne, réconfortant, simple de d'utilisation. Pour cela, il ne faut pas hésiter à s'adjoindre les compétences d'un professionnel de l'aménagement.

de nouvelles demandes à prendre en compte

La question de la crémation



Aujourd'hui, le monument funéraire est aussi remis en question par la crémation. Si cette pratique est encore peu courante dans le Limousin (moins de 13% des funérailles), elle progresse de plus en plus. Il est à noter que la crémation est plus présente dans les départements urbains que ruraux.

Toutefois elle ne signe pas la disparition du cimetière. Bien au contraire, elle apporte de nombreuses alternatives : dispersion des cendres, à l'intérieur ou à l'extérieur du cimetière, conservation des cendres dans un columbarium ou en terre. L'urne, comme la tombe, matérialise l'invisible, reprenant, dans sa fonction commémorative, notamment lors d'une dispersion de cendres, le rôle du monument aux morts, se souvenant de disparus qui n'ont pas laissé de traces.

Ce qu'on peut toutefois noter, c'est l'abondance de signes et de gestes encore profondément ancrés dans nos mœurs, concernant l'inhumation. La crémation, en Occident, en possède beaucoup moins et se raccroche à un imaginaire plus limité. Ce vide se répercute violemment dans l'espace cimétériel.

Les espaces cinéraires sont alors trop souvent conçus d'un point de vue technique, sans aucune réponse sensible y soit apportée.

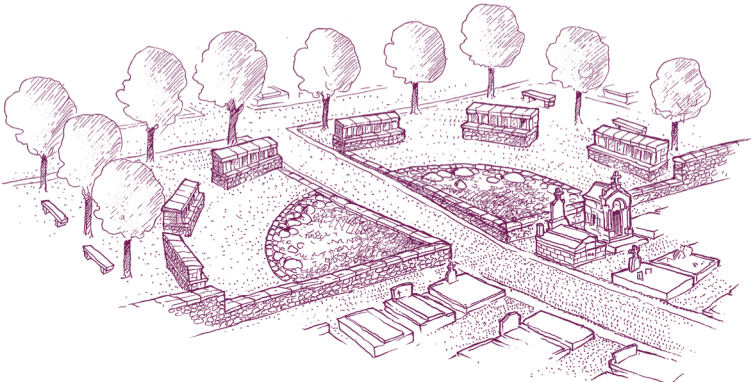
Il est important de ne pas céder au **«prêt-à-posers»** mais d'offrir aux cimetières des espaces de recueillement de qualité. Ainsi, avec l'aide de concepteurs, il est possible de reprendre, dans la construction des espaces cinéraires, un mode constructif local, une pierre, un grain, une couleur, qui vont raconter une histoire du lieu et de ses habitants.

La création de ces espaces peut être l'occasion d'ouvrir une perspective, mettre en valeur un point de vue sur les paysages environnants, ouvrant le cimetière vers une certaine spiritualité.

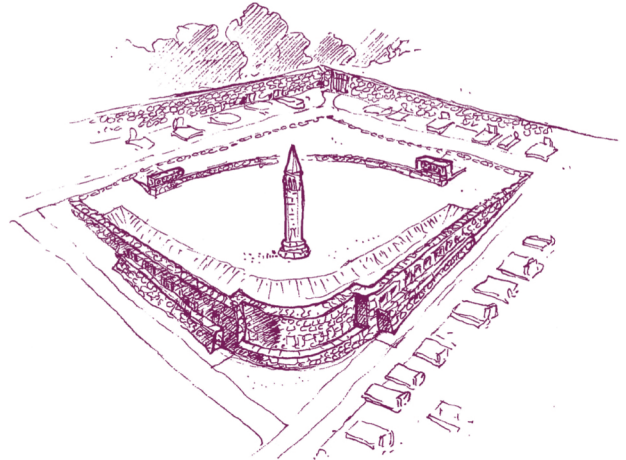


de nouveaux espaces pour une nouvelle appropriation

L'espace cinéraire



Projet d'extension et d'espace cinéraire au cimetière de Gioux - Alain Freydet



Projet d'espace cinéraire au cimetière de Felletin - Alain Freydet

Un espace cinéraire ne peut pas être qu'un élément de mobilier installé dans un coin du cimetière.

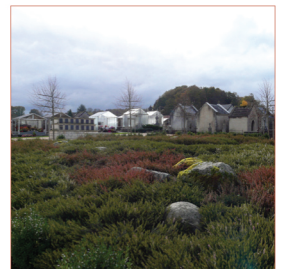
Bien au contraire, il peut devenir un espace central, faisant lien entre ancien et nouveau cimetière. Il peut également, selon la situation topographique du cimetière, devenir un belvédère, lieu de contemplation des environs, donnant ainsi au paysage une certaine spiritualité.

La création d'un espace cinéraire peut être une opportunité pour porter un regard neuf sur le cimetière. Il est alors possible de repenser les circulations piétonnes et de services, leur donner une hiérarchie, considérer davantage la place du végétal. Il est également important de réfléchir aux espaces d'accueil (auvent ou halle permettant aux familles de se retrouver), au nombre et à l'emplacement des points d'eau, à la présence ou non de bancs, à l'emplacement de conteneurs de collecte des déchets et au compost, qui bien trop souvent sont placés à l'entrée principale, dénaturant complètement **le caractère sacré du lieu**.

Une réflexion peut également être mise en place lors de la reprise de concessions concernant le devenir des **stèles et tombales anciennes** qui, au nom de la mémoire et du patrimoine communal, doivent être conservées et mises en valeur.

Voir le cimetière comme un jardin

Vers un jardin funéraire ?



Ifs et Cyprès sont depuis longtemps les arbres des cimetières. Le Saule pleureur, l'Iris, la Pensée, le Lierre et le Chrysanthème se retrouvent également très souvent, qu'ils soient plantés ou représentés sur les stèles. **Les végétaux symbolisent le souvenir, le lien entre la terre et le ciel, le cycle de la vie exprimé par celui des saisons.** L'arbre, l'arbuste et la fleur ont donc leur place au cimetière. Il est toutefois important de bien les choisir, notamment en ce qui concerne leurs systèmes racinaires: Éviter les systèmes racinaires traçants qui pourraient causer des dommages au niveau des sépultures, mais privilégier les végétaux aux systèmes racinaires pivotants.

Il est également possible de mettre en place, comme à l'échelle de la commune, une **gestion différenciée** des espaces plantés. Dans cette logique, l'utilisation des pesticides est petit à petit abandonnée au profit d'un entretien manuel. Certains espaces peuvent être laissés à la végétation spontanée, sous forme de prairie fleurie. Traiter l'ensemble des allées en enrobé est une mauvaise idée, car l'apport d'azote dû au revêtement favorise davantage la pousse des adventices. Il est donc possible de traiter avec un matériau semi-perméable les allées principales et privilégier un engazonnement des allées secondaires.

- **Retour à la terre, patrimoine funéraire en Limousin** - Maurice Robert - Editions Maïade, 2012
- **Collection Patrimoine de nos villages** - Ouvrage collectif - éd. Patrimoine de la Creuse/CG23, depuis 2010
- **Cimetières autour du monde, un désir d'éternité** - Jean-Claude Garnier et Jean-Pierre Mohen - Editions errance, 2003
- **Dernières demeures** - Robert Auzelle - éd. Auzelle, 1965
- **Cimetière et jardin funéraire, regards croisés sur les lieux de repos** - Marin Baudin et Marion Perchey - Editions Le Voeu, 2010
- **Essais sur l'histoire de la mort en Occident, du Moyen-Age à nos jours** - Philippe Ariès - Editions du Seuil, 1975
- **L'archipel des morts, Cimetières et mémoire en Occident** - Jean-Didier Urbain - Petite Bibliothèque Payot, 2005
- **L'heure du grand passage, Chronique de la mort** - Michel Vovelle - Découvertes Gallimard, 1993
- **Pour un jardin sans arrosage** - Olivier Filippi - Actes Sud, 2007
- Pour toute question concernant la crémation :
Association Crématiste de la Creuse 28ter route de la Marche 23000 Saint-Sulpice-le-Guéretois
Tél.: 06 74 50 61 39 Site Internet : www.association-crematiste-creuse.fr
- Pour toute question concernant la suppression d'emploi des pesticides dans l'espace cimetériel :
Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement 16 rue Alexandre Guillon 23000 Guéret
Tél.: 05 55 61 95 87 E-mail : contact@cpiepayscreusois.com

Maison Départementale des Patrimoines
11 rue Victor Hugo - B.P. 250 ■ 23000 Guéret
Tél.: 05 44 30 27 56 ■ Fax : 05 44 30 27 90
E-mail : caue23@caue23.fr ■ Site Internet : www.caue23.fr